#### Centre de Fertilité de Corse

#### C1 - ENR 008 version 1

# Documents à fournir dans le cas d'une préservation de fertilité

#### Madame,

Pour valider votre demande de préservation de fertilité, votre dossier doit être complet **AVANT** la réunion de Concertation devant toute l'équipe médicale à la suite de laquelle **une consultation auprès des biologistes** devra être effectuée.

Conservez les originaux et transmettez vos documents :

- <u>soit par courrier</u>, (faites une photocopie des documents), à l'adresse :
  Centre de Fertilité de Corse secrétariat du laboratoire, CH Bastia, route royale BP 680 20600 Bastia
- <u>soit par mail</u>, veuillez envoyer tous les éléments en pièces jointes PDF, à l'adresse mail : <u>contact@ampcorse.com</u> ou sec-fse.vialle@orange.fr

(Attention : 1 PDF par document, nommé selon le type d'examen : « sérologie madame », etc.)

### **AVANT LA REUNION DE CONCERTATION** Attention : un dossier incomplet ne sera pas traité, il sera reporté Documents administratifs: ☐ Demande de préservation de fertilité après 3 mois de réflexion ☐ Copie de la Carte Nationale d'Identité (recto-verso) ou Passeport ☐ Photo d'identité couleur ☐ Attestation de sécurité sociale + mutuelle ☐ Attestation de prise en charge à 100% au titre de l'infertilité et/ou attestation de mutuelle ☐ Consentement à la participation financière signé (RI Witness : système d'identitovigilance) ☐ Consentement à la ponction ovocytaire + informations FIV/ICSI, signé par Madame (disponible sur le site internet) Documents médicaux : □ Exploration du cycle et du statut ovarien composée de dosages hormonaux à J2-J3 : FSH, LH, OESTRADIOL, AMH, TSH - et d'une échographie pour le compte folliculaire (CFA) ☐ Sérologies VIH, Hépatite B, Hépatite C, TPHA VDRL (Validité < 3mois) ☐ Examens génétiques si besoin (Caryotype, Microdélétion Ch Y, CFTR, X fragile...) ☐ Autres examens (Frottis, Mammographie, Courrier d'un spécialiste...)

## Réunir tous les éléments et prendre contact avec le laboratoire du Centre de fertilité pour organiser le dépôt de votre dossier.

A la suite une consultation avec le biologiste vous sera proposée.

Une consultation avec votre médecin ou une sage-femme suivra pour la prescription, l'explication et la mise en route de votre traitement hormonal.

Pour plus d'information, consultez le site Internet du centre :

www.centredefertilitedecorse.com

C1-ENR 008 v1 Page **1** sur **1**